La Rochelle Université

GUIDE DU STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE







univ-larochelle.fr

SOMMAIRE

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT 3

PRÉAMBULE 4

VOTRE FORMATION 5

- ***Présentation de la direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques de La Rochelle Université 5***
- ***Présentation du campus de La Rochelle Université 6***
- ***Présentation des différentes composantes du campus 8***
- ***Les obligations du stagiaire de la formation professionnelle 10***

Feuilles d'émargement 10

- ***La Direction de l'Orientation, de la Réussite et de l'Insertion professionnelle 10***
- ***Le Centre de Ressources Documentaire (CRD) 11***
- ***La carte « étudiante » ou « stagiaire formation continue » 12***

Récupération de votre carte 12

Utilisation de votre carte 12

RESSOURCES 13

- ***L'environnement numérique de travail (ENT) 13***
- ***La bibliothèque universitaire (BU) 13***

Les espaces spécialisés 13

Les services 13

- ***Libre-service informatique 14***
- ***Le Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression (SUAPSE) 15***

Inscription au SUAPSE 15

Le sport de haut niveau 15

- ***La Maison de l'Étudiant (MDE) 16***
- ***Relais handicap 16***
- ***Restauration 16***
- ***Transports 17***

GLOSSAIRE 18

MOT D'ACCUEIL



Béatrice CHERY,
vice-présidente
relations entreprises
et formation
tout au long de la vie

« *Vous avez choisi La Rochelle Université pour réaliser votre projet de formation, développer vos compétences ou donner un nouvel élan à votre parcours professionnel. Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous nous accordez.*

La formation tout au long de la vie constitue un véritable levier d'évolution professionnelle et personnelle. Que votre démarche vise à reprendre des études pour obtenir un diplôme universitaire, à acquérir de nouvelles compétences grâce à nos formations courtes, à vous reconvertir ou encore à faire reconnaître votre expérience professionnelle, La Rochelle Université s'engage à vous accompagner dans la réussite de votre projet.

Nos équipes pédagogiques, nos enseignants et nos personnels administratifs sont mobilisés pour vous proposer un accompagnement de qualité et vous permettre d'évoluer dans un environnement de travail stimulant et adapté à vos ambitions.

Ce guide a été conçu pour faciliter votre arrivée et votre parcours au sein de La Rochelle Université. Vous y trouverez les informations pratiques nécessaires pour découvrir l'établissement, identifier les interlocuteurs et les services qui pourront vous accompagner, et effectuer vos différentes démarches tout au long de votre formation.

Je vous souhaite une expérience enrichissante au sein de notre université et pleine réussite dans la réalisation de vos projets professionnels et personnels. »

PRÉAMBULE

Créée en 1993, La Rochelle Université est l'une des plus jeunes de France. Son dynamisme lui a permis de s'inscrire parmi les premières universités françaises devenues autonomes le 1er janvier 2009. Aujourd'hui, elle s'affirme comme faisant partie d'une nouvelle génération d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce guide vous servira de référence tout au long de votre formation. Il vous aidera à vous repérer au sein de La Rochelle Université et à connaître vos droits et devoirs en tant que stagiaire de la formation continue.

Chaque année, nous accueillons des stagiaires dans le cadre de la reprise d'études, du DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), des DU (diplômes d'université) et des formations courtes (proposées au catalogue ou produites sur mesure)

VOTRE FORMATION

➢ *Présentation de la direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques de La Rochelle Université*

Vous venez de vous inscrire à une formation dans le cadre de la Reprise d'Études, du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU), d'un diplôme d'université (DU) ou d'une formation courte à La Rochelle Université.

Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre formation.

Vous pouvez nous solliciter pour :

- Être accompagné dans le suivi de votre parcours (cours de soutien en reprise d'études, recherche de stages, etc.)
- Le suivi de votre dossier administratif et financier (feuilles de présence, déclaration France Travail, relation avec le financeur de votre formation, etc.)
- Faire le relais avec d'autres services de l'Université (orientation-insertion, santé, etc.)

La direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques est intégrée aux locaux de la Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle, située face à la Maison de l'étudiant – parvis de la bibliothèque universitaire.

Les activités de la formation continue sont composées de trois secteurs :

Secteur VAE* – Reprise d'études	**vae-re@univ-lr.fr**
Secteur DAEU	**daeu@univ-lr.fr**
Secteur DU et Formations courtes	**formationcontinue@univ-lr.fr**

* *Validation des Acquis de l'Expérience*

Chaque secteur est composé d'assistantes administratives en formation continue pour vous accompagner au mieux tout au long de votre parcours.

➢ *Présentation du campus de La Rochelle Université*

Le campus universitaire se décline en 3 composantes faisant partie intégrante de La Rochelle Université :

Collégium
Institut Littoral Urbain Durable Intelligent
Institut Universitaire de Technologie (IUT)

Selon le domaine de formation que vous aurez choisi, vous intégrerez l'une de ces composantes. Si vous êtes dans le cadre d'une reprise d'études, une fiche de contacts correspondant à la formation que vous allez entreprendre vous sera remise par votre conseillère. Cette fiche vous servira pour toutes questions ou renseignements d'ordre pédagogique, auxquels seul le secrétariat de votre diplôme sera en mesure de vous conseiller ou de vous orienter.

Durant votre année universitaire, vous serez certainement amené à vous déplacer sur le campus.

Le plan général de l'Université qui va suivre, va ainsi vous aider à mieux vous repérer en visualisant le positionnement des différentes composantes et des différents services de La Rochelle Université.

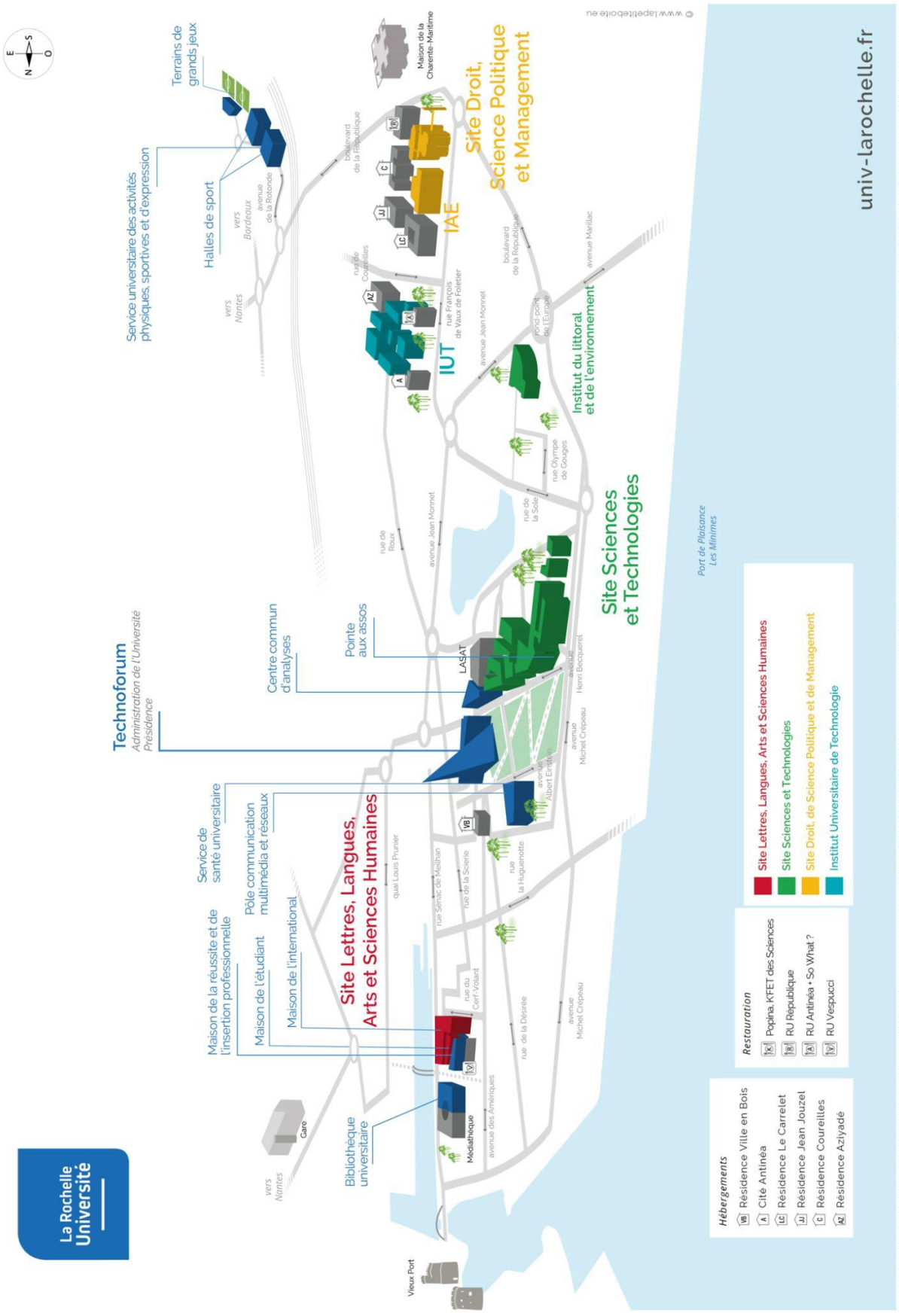

Plan général de La Rochelle Université

➢ *Présentation des différentes composantes du campus*

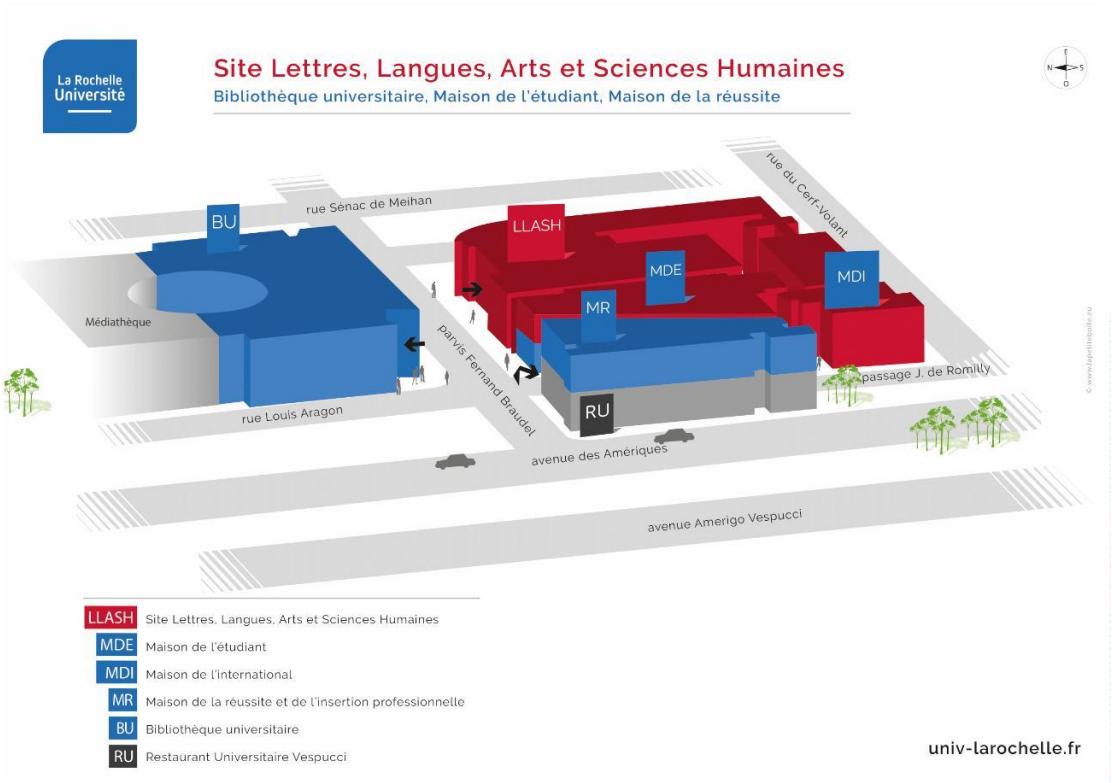

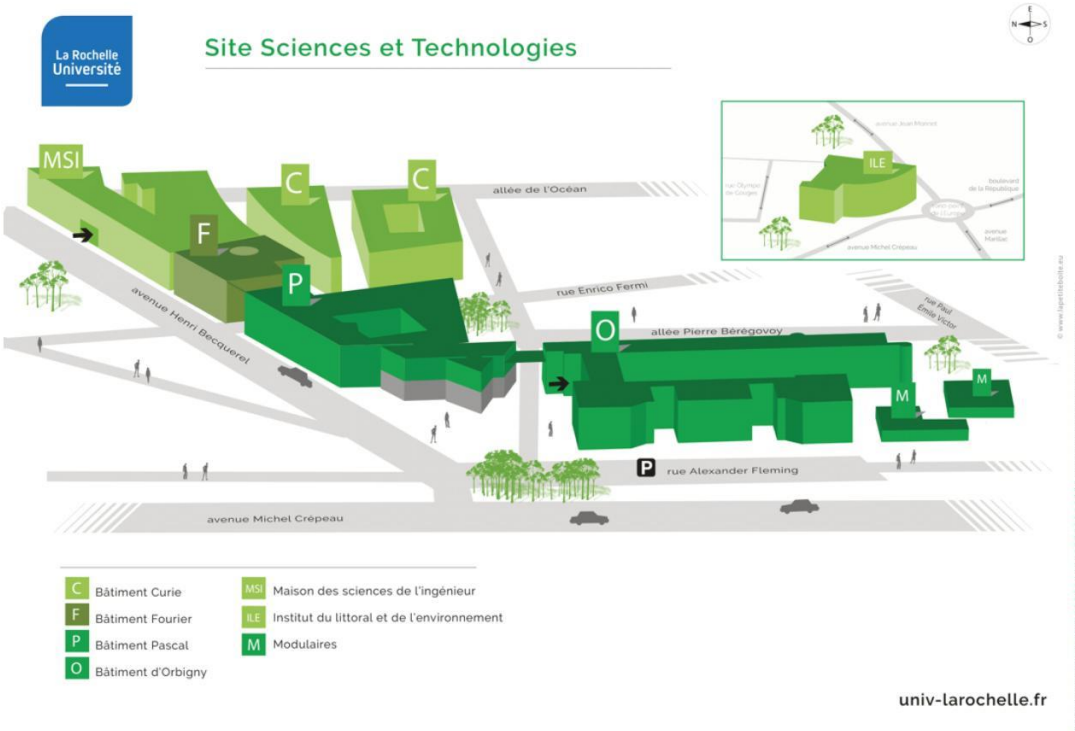

Site Droit, Science Politique et Management

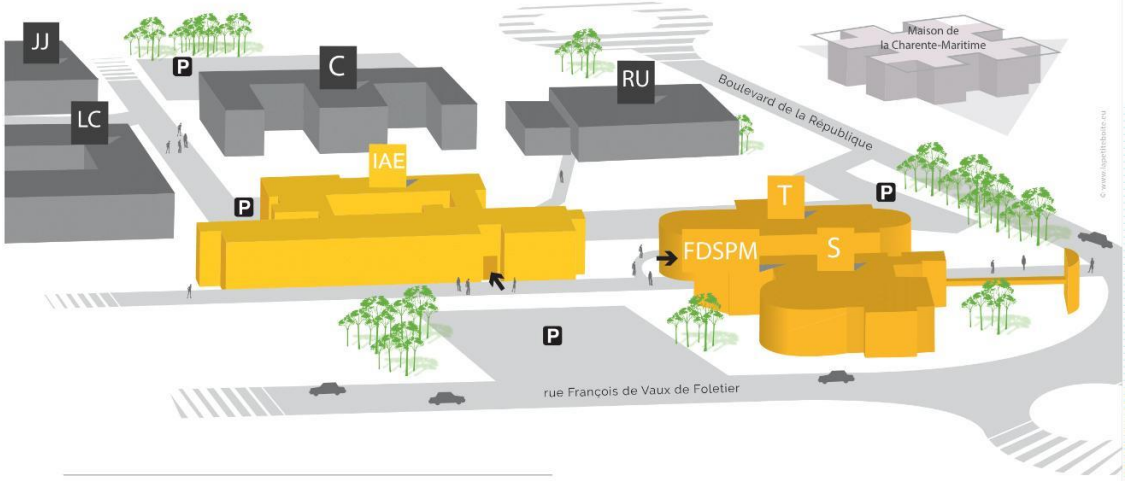

IAE École Universitaire de Management
FDSPM Faculté de Droit, de Science Politique et de Management
T Droit : Bâtiment Tocqueville
S Droit : Bâtiment Schoelcher
C Résidence Coureilles
LC Résidence Le Carrelet
JJ Résidence Jean Jouzel
RU Restaurant Universitaire République

univ-larochelle.fr

IUT La Rochelle

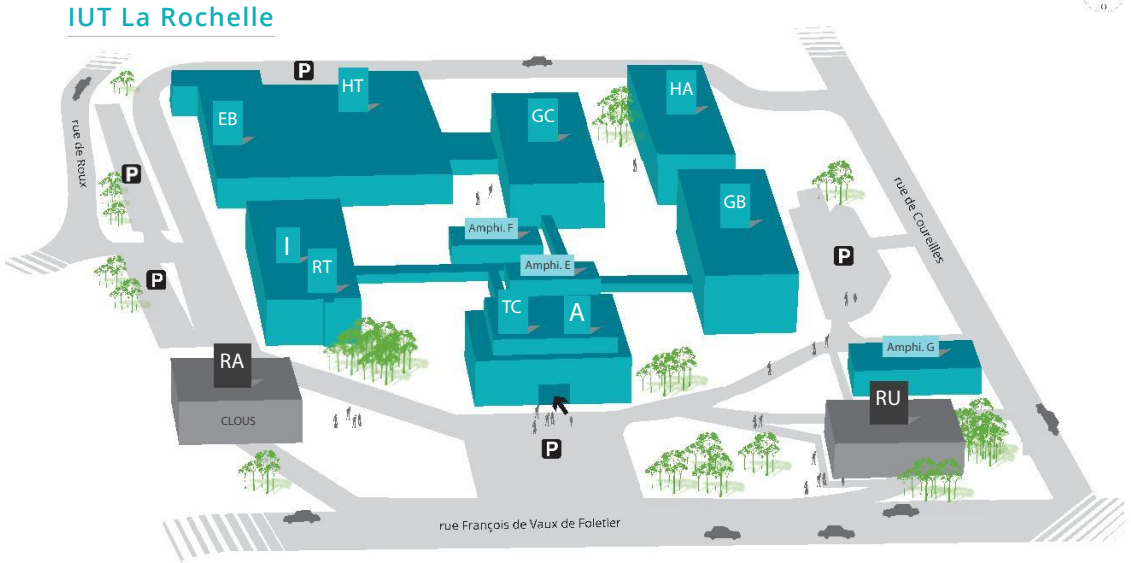

A Administration
TC Techniques de Commercialisation
I Informatique
RT Réseaux & Télécommunications
GB Génie Biologique
GC Génie Civil - construction durable
EB Espace Bois
HT Hall Technologique GC
HA Hall Agro-alimentaire
RA Résidence Antinéa
RU Brasserie Antinéa

www.univ-larochelle.fr

➢ *Les obligations du stagiaire de la formation professionnelle*

Feuilles d'émargement



En tant que stagiaire de la formation continue, vous êtes tenu de **signer une feuille d'émargement à chaque demi-journée de présence en formation**. Toute absence doit impérativement être justifiée (certificat médical, etc.) sous 48 heures.

Ce document indispensable doit être **remis à votre assistante de formation le dernier jour de formation du mois**, soit en l'adressant par mail, soit en le déposant en mains propres.

Il permet à l'université de rendre compte de votre assiduité auprès des instances compétentes (OPCO, Employeur, France Travail…), **afin que votre formation soit financée et que votre salaire ou vos indemnités vous soient versés**.

➢ *La Direction de l'Orientation, de la Réussite et de l'Insertion professionnelle*

La Direction de l'Orientation, de la Réussite et de l'Insertion professionnelle propose un ensemble de services pour vous accompagner, tout comme les étudiants, dans la construction de votre projet de formation et pour vous préparer à l'entrée dans la vie active.

Il rassemble des professionnels à votre écoute pour les questions liées à :

- **L'insertion professionnelle :**
  - Sous forme d'entretiens individuels et/ou d'ateliers collectifs : aide à la recherche de stage et d'emploi (outils de recherche d'emploi, simulation d'entretien de recrutement, mise à disposition d'offres, connaissance de l'entreprise, accompagnement à l'entrepreneuriat avec le SNEE et le D2E, stage non obligatoire avec l'EC libre Expérience Professionnelle, etc.).

- **Ressources documentaires :**
  - Accompagnement personnalisé à la recherche de documentation sur les formations, les métiers et les entreprises accessibles au Centre de Ressources Documentaires (CRD).



baipe@univ-lr.fr

➢ *Le Centre de Ressources Documentaire (CRD)*

Le Centre de Ressources Documentaire se situe du bâtiment la Maison de la Réussite. Lieu d'accueil, de conseils et d'accompagnement, il regroupe des informations, des ouvrages et revues sur l'orientation, les formations, les métiers, l'entreprenariat, l'insertion professionnelle, etc.

Le Centre de Ressources Documentaires apporte une information individualisée tenant compte des évolutions les plus récentes. Pour cela, il s'organise en différents espaces thématiques :

- Espace orientation
- Espace métiers
- Espace fonction publique
- Espace stages – emplois
- Espace conduite de projet
- Espace multimédia (ordinateurs à disposition)
- Espace formation continue
- Etc.

En collaboration avec l'ensemble des conseillers présents, il met à votre disposition des dossiers thématiques et des outils méthodologiques :

- Répertoire de site web
- Suivi de l'actualité
- Veille documentaire
- Lettre d'information hebdomadaire
- Etc.



orientation@univ-lr.fr
05 46 45 83 37

➢ *La carte « étudiante » ou « stagiaire formation continue »*

En tant que stagiaire de la formation continue, vous bénéficiez, d'une carte « stagiaire formation continue » (sauf pour les personnes qui entreprennent une formation courte). Cette carte dispose des mêmes vertus que la carte « étudiante ».

Récupération de votre carte

Pour les stagiaires en DAEU et diplôme d'université :

Les conseiller.es de la direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques sont vos interlocuteurs principaux au moment de votre inscription. Dès lors que nous recevons votre dossier d'inscription, votre carte est établie et vous est remise, avec vos certificats de scolarité, le premier jour de votre formation lors de votre réunion d'accueil ou d'ouverture.

Pour les stagiaires en reprise d'études :

Le Service des Études et de la Vie Étudiante (SEVE) vous transmet votre carte, ainsi que vos certificats de scolarité, au moment de votre inscription au Technoforum.
Ce service vous renseigne sur les dates et les modalités d'inscription à l'Université et vous accompagne dans vos démarches liées à votre scolarité :

- Inscription administrative
- Retrait de diplômes
- Délivrance de certificats de scolarité
- Renouvellement de la carte d'étudiant (en cas de perte ou détérioration)
- Transfert de dossier universitaire (si changement d'université)

Utilisation de votre carte

Cette carte vous permet de vous identifier au moment des examens, sans pour autant qu'elle soit considérée comme une pièce d'identité.
Par ailleurs, elle vous permet de déjeuner aux restaurants universitaires (RU) et d'utiliser les machines à café. Pour ce faire, vous avez la possibilité de créditer de l'argent sur votre carte via le site Izly **www.izly.fr.**

Elle vous donne également accès aux différents services de l'Université (bibliothèque universitaire, sport, culture, etc.).

Enfin, vous pourrez également bénéficier de réductions chez les commerçants (cinéma, coiffeur, etc.).



Carte perdue ?

Vous devez vous adresser au SEVE qui rééditera votre carte moyennant un coût de 10 euros.



contact_seve@univ-lr.fr
05 46 45 83 46

RESSOURCES

➢ *L'environnement numérique de travail (ENT)*

Chaque étudiant ou stagiaire de la formation continue dispose d'un **nom d'utilisateur** et d'un **mot de passe** lui permettant d'accéder à un **espace personnel** numérique de travail qui est le point d'entrée unique pour tous les services numériques :

- Messagerie où sont envoyées toutes les informations nécessaires à la vie universitaire,
- Emploi du temps,
- Ressources pédagogiques et documentaires en ligne,
- Services de scolarité, etc.
- Coffre fort
- Réseau wifi de l'Université

➢ *La bibliothèque universitaire (BU)*

Les espaces spécialisés

La bibliothèque universitaire (BU) offre près de 900 places assises permettant d'étudier sur place, ainsi que des salles de travail en groupe et un centre de ressources pour l'apprentissage des langues. La documentation disponible, papier ou numérique, accompagne les enseignements dispensés à l'Université : livres, journaux et revues, DVD, ressources électroniques accessibles sur place et à distance via l'ENT.

Les services

La BU met à disposition des ordinateurs fixes et prête des ordinateurs portables pour une durée de 8 jours renouvelable, elle offre un salon numérique pour retrouver l'actualité presse, télévision, radio) et un service de vidéo à la demande pour visionner de chez soi des films ou des documentaires. Elle accompagne les usagers dans toutes leurs démarches.

Il est possible de recevoir par mail les informations de la BU en s'inscrivant via le site internet.



contact-bu@univ-lr.fr
05 46 45 39 69

➢ *Libre-service informatique*

Sont à votre disposition : des ordinateurs fixes ou portables, un espace de travail personnel, un espace projet et un espace déjeuner, le tout encadré par des tuteurs et personnels compétents dans le domaine du numérique. (8h - 19h)



pcmr@univ-lr.fr

➢ *Le Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression (SUAPSE)*

Le Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et d'Expression organise et gère un éventail très diversifié d'activités physiques, sportives et d'expression. Celles-ci peuvent être pratiquées sous forme de loisir ou d'enseignement.

7 familles d'activités sont proposées :

- Activités d'entretien (musculation – fitness – taï-chi)
- Activités d'expression (danses modern-jazz, modern-contemporaine, de salon)
- Sports d'opposition (boxe, judo, ju jitsu, karaté)
- Sports collectifs (basket, foot, hand, rugby, volley)
- Sports de raquettes (badminton, tennis, tennis de table, squash)
- Sports du littoral (kite, voile, surf, aviron)
- Sports individuels (tir à l'arc, athlétisme, escalade, natation)

Inscription au SUAPSE

Pour bénéficier des différentes activités sportives proposées par le SUAPSE, vous pouvez demander au moment de votre inscription ou tout au long de votre année de formation, une inscription au SUAPSE auprès du SEVE *(cf. rubrique « carte « étudiante » ou « stagiaire formation continue » » p. 16-17).*

Le sport de haut niveau

À La Rochelle Université, les sportifs de bon niveau peuvent postuler au statut de "sportif universitaire de haut niveau" et, à ce titre, bénéficier d'aménagements spécifiques de leurs études.



suapse@univ-lr.fr
05 46 45 18 94

➢ *La Maison de l'Étudiant (MDE)*

Lieu dédié à la vie étudiante associative et culturelle, l'Espace Culture - Maison de l'étudiant est un espace d'accueil, d'accompagnement, d'implication et de proposition pour tous les étudiants et stagiaires de la formation continue de l'Université.



culture@univ-lr.fr
05 16 49 67 76

➢ *Relais handicap*

Le Relais Handicap vous accueille et vous accompagne quelle que soit la nature de votre handicap (troubles sensoriels, psychiques ou moteurs mais aussi maladies invalidantes ou troubles temporaires). Toutes les aides nécessaires à la compensation du handicap sont mises en place :

- Aménagements organisationnels : aménagements des emplois du temps, rallonge de prêt d'ouvrages à la BU, aménagements de cursus, etc.
- Aides humaines : preneur de notes, secrétaire d'examens, soutien pédagogique, tutorat d'intégration, etc.
- Aides techniques : prêt d'ordinateur portable, de tablette, logiciels spécifiques, micro HF, casiers, assises confortables, etc.

Pour pouvoir bénéficier de ces aménagements, vous devez contacter le Relais Handicap au plus vite.



handicap@univ-lr.fr
05 46 45 72 51

➢ *Restauration*

Quatre sites de restauration se situent à proximité des composantes sur le campus universitaire.

Grâce à votre carte « stagiaire formation continue », vous pouvez bénéficier des tarifs étudiants au sein des restaurants universitaires. Le paiement pourra s'effectuer en espèces ou en rechargeant votre carte sur votre compte Izly *(cf. rubrique « utilisation de votre carte » p. 17)*.



http://www.univ-larochelle.fr/Restauration

➢ *Transports*

Plusieurs moyens de transports (bus, vélo, bateau, train, etc.) sont à votre disposition pour vous déplacer au sein de la ville de La Rochelle et du campus universitaire si besoin.
Vous retrouverez tous les renseignements sur le lien ci-dessous.



http://www.univ-larochelle.fr/Transports

GLOSSAIRE

BU	Bibliothèque Universitaire
CRD	Centre de Ressources Documentaires
D2E	Diplôme Universitaire Étudiant Entrepreneur
DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DU	Diplôme d'Université
ENT	Environnement Numérique de Travail
LLASH	Faculté de Lettres, langues, Arts et Sciences Humaines
FST	Faculté des Sciences et Technologies
IAE	École Universitaire de Management (ex. Institut d'Administration des Entreprises)
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LEA	Langues Étrangères Appliquées
MDE	Maison de l'Étudiant
MRIP	Maison de la réussite et de l'Insertion Professionnelle
OPC	Opérateurs de Compétences
RU	Restaurant Universitaire
SEVE	Service des Études et de la Vie Étudiante
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SNEE	Statut National d'Etudiant Entrepreneur
SUAPSE	Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression
ULR	Université de La Rochelle
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

D'ici on voit + loin !

La Rochelle Université

Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques

23 avenue Albert Einstein – BP 33060

17031 La Rochelle

Secteur VAE - Reprise d'études : vae-re@univ-lr.fr

Secteur DAEU : daeu@univ-lr.fr

Secteur DU et Formations courtes : formationcontinue@univ-lr.fr

Lundi au jeudi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

Mardi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 16h30

